



AGIR

POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

SOUFFRIR AU TRAVAIL, NORMAL OU PAS ?

Enseigner est un métier qui engage. Lorsque ce métier, si difficile soit-il, est en accord avec ses convictions personnelles, la difficulté au travail s'avère stimulante. Dépasser, contourner les difficultés que l'enseignant rencontre au quotidien dans ses classes, peut être source de plaisir et de réalisation de soi. Mais aujourd'hui, on observe un glissement de l'enseignant qui a des difficultés à l'enseignant qui est en difficulté.

Or, ce sont souvent des enseignants très impliqués dans leur métier qui craquent...

Faire bien, mais vite, avoir de l'initiative, mais respecter toutes les procédures administratives... Comme en entreprise, le monde enseignant est soumis à des injonctions contradictoires. Ses critères d'appréciation du bon travail deviennent diffus. Le malaise peut s'installer jusqu'à la perte de sens donné à son travail.

Que ce soit dans les établissements ou les institutions, il n'existe que peu d'endroits ou de moments reconnus pour tenter d'examiner et de répondre collectivement à cette évolution des conditions de travail des enseignants.



FACE À CETTE SITUATION, LA FEP A AGI !

MANIFESTATION DU STRESS : LE BURN OUT

C'est dans les métiers de la relation, du soin, et de l'enseignement que l'on a commencé à parler de burn out. Il s'agit d'un concept d'épuisement professionnel, « la personne s'épuise dans sa relation à l'autre » qui peut se traduire par des troubles physiques et mentaux. Parmi les troubles, la dépersonnalisation ou la perte d'empathie en est une manifestation. Pour continuer à venir travailler, la personne n'a d'autre choix que de voir l'autre comme un objet. La pratique du cynisme, de l'humiliation à l'égard des élèves est alors fréquente. Elle relève d'une prise en charge thérapeutique : la personne aurait besoin d'être sortie de son milieu de travail.

Le burn out est souvent assimilé à la dépression mais si les symptômes sont comparables, l'origine n'est pas la même : **dans le cas du burn out, c'est le travail qui rend la personne malade, et non une fragilité personnelle.**

NOUVELLE ENQUÊTE FLASH DE LA FEP « ENSEIGNER AVEC LE NUMÉRIQUE ? »

Le numérique fait aujourd'hui l'objet d'une promotion sans précédent, que ce soit au travers des référentiels ou sur le plan de l'innovation pédagogique. Il serait l'un des outils de transformation de l'école, du métier d'enseignant et des apprentissages des élèves. Mais réellement, qu'en est-il de l'utilisation du numérique dans nos établissements? Quel est le vécu et le ressenti des enseignants face à ces nouveaux outils ? Quels sont les besoins réels en formation au numérique des enseignants ? Quelle politique de formation a été réellement mise en œuvre pour leur permettre d'utiliser ces outils ? Correspond-elle aux besoins des collègues ? Quelle incidence l'utilisation du numérique a-t-elle sur les pratiques d'enseignement ? Quelle incidence sur la santé et les conditions de travail ont ces nouveaux outils ?

Cette enquête permettra à la Fep d'intervenir sur :

- Le degré réel d'équipement des établissements,
- L'appropriation des outils par les collègues et les besoins en formation,
- Les modifications que le numérique génère sur la charge de travail et sur la qualité de vie au travail.

LA Fep-CFDT AGIT

POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

2011

novembre

→ Enquête baromètre CFDT

La CFDT décide de relever chaque année, dans tous les champs professionnels, la perception des travailleurs sur leurs conditions de travail et d'en mesurer l'évolution. La Fep relaie l'enquête auprès de tous les personnels de l'enseignement privé.

Les résultats : les personnels enseignants et non enseignants de l'enseignement privé aiment leur métier mais manquent de temps, se trouvent en nombre insuffisant pour faire un travail de qualité ; en outre, ils se plaignent du niveau de leurs rémunérations et se disent inquiets pour l'avenir...

2012

janvier

→ Diffusion de l'enquête flash « conditions de travail » auprès des enseignants de l'enseignement privé

Avec plus de 6 000 réponses issues du 1^{er} degré, du 2nd degré (MEN et MAAF), cette enquête montre que, même si pour la plupart, ce métier est d'abord un métier passionnant, **la souffrance au travail existe aussi chez les enseignants de l'enseignement privé.**

2012

novembre

→ La Fep organise son premier colloque « Santé et conditions de travail »

Pour présenter les résultats de l'enquête, et échanger avec ses militants et responsables syndicaux, la Fep invite le ministère de l'Éducation nationale, Laurence Bergugnat enseignante-chercheur et auteure de « Le stress des enseignants », Jacky Aubineau représentant du Synadic (syndicat de chefs d'établissement), Catherine Allemand du cabinet Syn-

dex (expert intervenant sur les conditions de travail à la demande des CHSCT des établissements), Maïté Druelle de la branche fonction publique de la CFDT.

Une question revient constamment : qui est l'employeur des enseignants du privé en matière de santé et conditions de travail des enseignants ?

2014

janvier

→ Deuxième colloque Santé et conditions de travail : « Quels dispositifs pour prévenir la souffrance au travail des enseignants ? »

À cette occasion, plusieurs acteurs de dispositifs de prévention ont répondu présents pour réagir à des témoignages d'enseignants du privé confrontés à des difficultés dans leur métier :

le Sgen fait le point sur le fonctionnement des CHSCT académiques mis en place récemment dans le public ; J.M. Horenstein, psychiatre à la MGEN, à l'origine du réseau PAS (prévention aide et soutien) en présente le dispositif ; S. Ego, la politique de formation à Formiris en direction des ensei-

gnants en difficulté ou en reconversion ; l'UFFA-CFDT, la façon dont les syndicats peuvent se saisir du nouvel accord cadre sur la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique. Des militants syndicaux de la Fep témoignent de leur action dans leurs établissements. Rémi Boyer, fondateur du site Aideauxprofs et José Mario Horenstein, présentent leur dernier livre « Souffrir d'enseigner... Faut-il rester ou partir ? », et engagent le débat avec les participants.

Depuis

2012

La Fep s'engage sur une politique de formation de ses militants et élus (DP-CE, CHSCT, responsables de syndicats) nationalement et localement

Comprendre les notions de stress au travail, de risques psychosociaux à partir du vécu dans les établissements, élaborer des plans de prévention des risques psychosociaux, se donner les moyens d'agir en collectif, sur le travail et l'organisation du travail dans les établissements.

Depuis

2013

Le site de la Fep abrite une rubrique « santé et conditions de travail »

Chaque mois, le pôle santé et conditions de travail livre l'actualité des conditions de travail pour les personnels de l'enseignement privé (textes, sites, publications, informations...), pour sensibiliser les personnels, sortir de la culpabilité et de la solitude du métier et les inviter à œuvrer au sein du collectif syndical pour améliorer leur qualité de vie au travail.

LA Fep-CFDT INTERPELLE LES MINISTÈRES

→ La simplification des référentiels

Les référentiels sont aujourd'hui à l'origine de beaucoup de souffrance chez les enseignants. Les enseignants doivent être systématiquement consultés avant la mise en œuvre des projets.

→ La mise en place d'un service de médecine du travail qui assure à tous les enseignants un suivi médical régulier et un soutien psychologique en cas de besoin

Face aux défaillances du système, l'enseignant ne peut plus compter que sur ses propres ressources, et si le métier ne le protège plus, alors sa santé (physique et mentale) est menacée.



LA Fep-CFDT LANCE

DES PISTES D'INTERVENTION ET DE RÉFLEXION

Édifiant ! Les enseignants ont pointé une nette dégradation du métier, en particulier :

- Le temps pour accomplir les tâches,
- Le manque de reconnaissance sociale,
- La modification du métier,
- Ce qui est demandé aux enseignants au delà du temps réglementaire,
- Une forte fatigue,
- Le nombre de tâches à accomplir,
- Le nombre d'élèves par classe...

2012

juin

La Fep-CFDT publie et diffuse auprès de tous les enseignants du privé les enseignements tirés des interventions du premier colloque

- La responsabilité de l'employeur pour les enseignants du privé : État, chef d'établissement ?
- L'identification des notions de stress et risques psychosociaux dans les établissements de l'enseignement privé.
- Le développement du stress au travail ne relève pas d'une défaillance personnelle ; son lien avec le contexte socio-économique et politique.
- Des pistes d'action pour agir en prévention dans les établissements avec les Comités d'Hygiène et de Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT à partir de 50 salariés).
- Réflexion lancée sur la création de structure de type CHSCT regroupant plusieurs petits établissements.
- La responsabilité des chefs d'établissement en matière de management des établissements : quelle formation pour quelle gouvernance ?

2013

avril

L'importance du collectif de travail, pour prévenir le stress et ses conséquences sur la santé, est affirmée. Laurence Bergugnat invite les enseignants à sortir de l'individualisme, de l'exercice solitaire du métier ; pour éviter la stigmatisation de l'individu, elle recommande d'aller vers des pédagogies plus collaboratives, qui mettent en œuvre le collectif de travail. Il faut s'appuyer sur le collectif syndical pour y parvenir.

La Fep renvoie aux ministères et à Formiris (organisme de formation de l'enseignement privé sous contrat) les questions issues du deuxième colloque

- Quelle déclinaison pour les enseignants de droit public de l'accord cadre sur la prévention des risques psychosociaux ?
- Comment entrent-ils dans le plan « agir pour améliorer le climat scolaire » dévoilé récemment par le ministère de l'Éducation Nationale ?
- Quel(s) CHSCT pour les enseignants du privé, de droit public ?
- Comment les enseignants du privé peuvent-ils bénéficier officiellement de l'aide du réseau PAS ?
- Quels moyens en formation, alors que les carrières s'allongent, pour améliorer les fins de carrière ?
- Quelles offres de formation pour redynamiser la carrière ?
- Quels dispositifs pour se reconverter ?

2014

janvier

→ La révision des classifications existantes et la reconnaissance des pathologies liées aux risques psychosociaux

Le burn out n'existe pas aujourd'hui dans les classifications médicales. Quatre pathologies sont aujourd'hui répertoriées comme pouvant être liées aux facteurs professionnels et être reconnues en accident du travail/maladies professionnelles : les états de stress post traumatique, les troubles dépressifs, les troubles anxieux et les troubles de l'adaptation.

Mais dans la réalité, si ces maladies sont en constante augmentation, très peu sont reconnues et prises en charge.

Reconnaître que le travail peut rendre malade, c'est aussi la possibilité d'obliger de façon efficace l'employeur à revoir son organisation du travail.

→ La déclaration des faits de violence dans les établissements scolaires

Aujourd'hui les faits de violence sur les enseignants et des élèves sur les élèves sont déclarés sans distinction. Résultat : le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles déclarés étant infime, rien n'invite le ministère à développer un plan de prévention ambitieux, et à changer son mode de management.



LA CFDT REVENDIQUE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

→ La redéfinition des métiers de l'enseignement

La multiplication des tâches demandées aux enseignants conduit à une perte de sens du travail. Établir la nomenclature des « postes de travail » (des métiers) des professeurs : le travail d'un prof d'histoire-géographie n'est pas celui d'un professeur de technologie, ou d'un professeur des écoles...

Georges Fotinos propose la mise en place d'un observatoire national de la santé des enseignants, qui permettrait de connaître l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et de conditions d'exercice, et mesurer l'impact des changements sur les conditions de travail (colloque aideauxprofs juin 2014).

→ Davantage de moyens accordés à la formation, ainsi que des congés formation en nombre suffisants

Les enseignants ont besoin tout au long de leur carrière de se former, de développer leurs connaissances. C'est particulièrement important quand ils sont en perte de ressources pour éviter la spirale de l'épuisement émotionnel.

→ Un axe Qualité de la Vie au Travail (QVT) dans le projet d'établissement de chaque école, collège, lycée...

Parce que bien souvent, les enseignants les plus exposés au stress se trouvent dans des établissements où ils travaillent seuls, isolés, et où l'ambiance de travail n'est pas bonne.

Ce ne sont pas seulement les injonctions de transversalité, de pluridisciplinarité du ministère qui permettront aux enseignants de sortir d'une pratique solitaire et individualiste du métier, d'un mal-être au travail.

Le pouvoir d'agir sur soi et son métier passe par un exercice moins solitaire de ce métier. Toutes les études le montrent : le travail porté par le collectif est plus protecteur de la santé.

Des dispositifs d'alerte tels que les repérages d'enseignants en difficulté, présentent un risque d'exclusion encore plus fort (ils engagent implicitement les enseignants à s'empêcher de dire leurs difficultés).

L'approche de la prévention du stress doit se faire au niveau des équipes pédagogiques.

→ L'accueil dans l'établissement

Retravailler les places de chacun à l'intérieur de l'institution pour sortir de la confusion de rôles et de places qui existe aujourd'hui dans nombre d'établissements. Chaque établissement peut mettre en place une charte d'accueil des nouveaux arrivants (personnels, élèves, parents) afin qu'ils connaissent le fonctionnement, la place et le rôle des différents acteurs, et ainsi leur permettre une meilleure intégration.

→ Des temps d'expression sur le travail : former les enseignants à l'analyse de pratique

Développer des temps d'analyse de pratique pour les équipes pédagogiques au sein des établissements
Dès à présent, l'analyse de pratique doit être intégrée dans les modules de la formation initiale des jeunes enseignants.

→ La mise en place de dispositifs de formation pour prévenir l'usure professionnelle, pour redynamiser les parcours professionnels

L'évolution des métiers de l'enseignement, l'allongement des carrières, doivent être pris en compte dans les budgets alloués à la formation.

Les enseignants ont besoin d'un temps pour faire un point, retrouver le plaisir d'enseigner ou réorienter leur carrière.

→ L'aménagement des fins de carrière

Dégager du temps d'enseignement pour les enseignants en fin de carrière avec instauration de tutorat, d'accompagnement plus individualisé d'élèves en difficulté...

→ La reconversion choisie

Avec la mise en place de bilans de compétence de qualité et un réel accompagnement des enseignants du privé dans leur souhait d'évolution professionnelle.

La création de passerelles entre 1^{er} et 2nd degré, entre les ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale.

Cfdt: FEP

**Le 4 décembre 2014,
JE VOTE CFDT !**